



# Flash irrigation

Numéro 5

Mercredi 3 juillet 2024

Avec le soutien financier



## Données météo

### Relevé des ETP et des pluies pour différents postes météo

	ETP en mm				Pluie en mm			
	ETP en mm/jour			Cumul	Pluie en mm			Cumul
du	1 <sup>er</sup> mai	1 <sup>er</sup> juin	1 <sup>er</sup> juillet	1 <sup>er</sup> mai	1 <sup>er</sup> mai	1 <sup>er</sup> juin	1 <sup>er</sup> juillet	1 <sup>er</sup> mai
au	31 mai	30 juin	2 juillet	2 juillet	31 mai	30 juin	2 juillet	2 juillet
<b>St-Barthélémy de Vals</b>	3,6	5	5,8	<b>274</b>	139	72	0	<b>211</b>
<b>Mercurol (7 chemins)</b>	3,7	5,1	6,3	<b>280</b>	136	74	0	<b>210</b>
<b>Romans (lycée horticole)</b>	3,7	5,1	6,7	<b>283</b>	143	76	0	<b>219</b>
<b>St-Christophe et le Laris</b>	3	3,9	4,5	<b>221</b>	126	85	0	<b>211</b>

Les pluies des 7 derniers jours ont apportées seulement quelques mm. Le mois de juin est plus arrosé que la normale partout (+ 15 à + 20 % en général) avec des températures légèrement supérieures à la normale (+0,5 °C) sauf sur l'amont des bassins versants où on se situe légèrement en dessous des normales. L'ensoleillement est déficitaire partout.

## Prévisions météo (source meteoblue)

Jeu Demain	Ven 5/7	Sam 6/7	Dim 7/7	Lun 8/7	Mar 9/7
25 °C	27 °C	26 °C	25 °C	28 °C	32 °C
15 °C	16 °C	19 °C	17 °C	16 °C	17 °C
↓ 19 km/h	↓ 23 km/h	↑ 26 km/h	↓ 22 km/h	↓ 19 km/h	↗ 11 km/h
-	-	10-20 mm	5-10 mm	-	-
☀ 8 h	☀ 11 h	☀ 0 h	☀ 4 h	☀ 15 h	☀ 10 h

Une nouvelle dégradation orageuse est prévue ce week-end puis la chaleur devrait gagner du terrain la semaine prochaine.

## Prévisions de consommation du 03/07 au 09/07 2024

Production	Coefficient cultural	mm semaine (*)	mm jour (*)
Luzerne	90%	33	4,8
Pomme de terre avant tubérisation	50%	19	2,6
Pomme de terre pendant tubérisation	110%	41	5,8
Pomme de terre prématurité	80%	30	4,2
Laitue début de croissance	50%	19	2,6
Laitue grossissement des pommes	70%	26	3,7
Maïs stade 5 à 8 feuilles	40%	15	2,1
Maïs stade 8 à 12 feuilles	60%	22	3,2
Maïs stade 12 à 18 feuilles	90%	33	4,8
Abricotiers avant récolte	60%	22	3,2
Pêchers avant récolte	80%	30	4,2
Pommiers-Poiriers avant récolte	85%	31	4,5
Noyers sol enherbé	70%	26	3,7

Déduire de ces consommations les pluies mesurées sur votre exploitation. Prendre en compte les indications fournies par vos tensiomètres

(\*) estimation en fonction des prévisions météo

## Préconisations

Les **maïs** semés pendant la 2<sup>e</sup> décennie d'avril sont autour du stade 16-17 feuilles sur les parcelles les plus en avance, environ 12 feuilles pour les semis de mi-mai. Pour ces maïs on est dans une phase sensible au stress hydrique. On a environ une semaine de retard par rapport à 2023.

Pour les sols sableux et les graviers superficiels, il faut démarrer l'irrigation pour les maïs semés en avril car la réserve en eau du sol est épuisée.

Pas d'irrigation dans les sols profonds où on est encore en situation de confort hydrique mais il faut se préparer à démarrer en début de semaine prochaine s'il ne pleut pas ce week-end.

Pour les maïs semés mi-mai, démarrer l'irrigation en début de semaine prochaine dans les sables et graviers s'il ne pleut pas ce week-end.

Pour le **soja**, pas d'irrigation avant l'apparition des premières fleurs.

Pour les **tournesols** les plus en avance, le stade bouton est atteint. Compte-tenu du fort développement végétatif de cette année, pas d'irrigation avant le stade floraison afin de freiner la végétation car un excès de croissance foliaire engendre des surconsommations d'eau.

Pas d'irrigation pour le moment sur **noyers**. On est en toujours en situation de confort hydrique.

Démarrer l'irrigation en **abricotiers** dans les sols ayant une réserve en eau faible. L'irrigation peut attendre en sols profonds.

Dans toutes les situations, privilégier l'irrigation de nuit de façon à améliorer l'efficacité et obtenir une meilleure répartition de l'eau.

Contact : François DUBOCS : 04 27 24 01 60 – [francois.dubocs@drome.chambagri.fr](mailto:francois.dubocs@drome.chambagri.fr)

L'action de la Chambre d'agriculture sur la gestion quantitative de l'eau bénéficie du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur de 30 000 €, et du Conseil départemental à hauteur de 13 500 €.